

Annexe aux plans d'études en sciences du sport et de la motricité

# Dispositions de transition en sciences du sport et de la motricité

Accepté par la Faculté des Sciences le 30 mai 2016

## Dispositions de transition 2016

Ces dispositions de transition concernent les étudiant-es dont le programme de référence (branche principale ou branche complémentaire) est dans un plan d'études antérieur à 2016, soit:

- Bachelor of Science en sciences du sport et de la motricité, option santé–performance–recherche (BSc-Sport-SPR)
- Bachelor of Science en sciences du sport et de la motricité, option enseignement (BSc-Sport-E)
- Préalable ou Complément au Master en sciences du sport « option enseignement » (PreMSc/CompIMSc)
- Master of Science en science du sport, option enseignement
- Master of Science en science du sport, option santé et recherche

La révision 2016 des plans d'études en sciences du sport et de la motricité a pour conséquence des changements de codes, de dénomination ou de nombre de crédits ECTS par UE. Celle-ci conduit à des démarches particulières notamment pour l'inscription au cours et à l'examen pour l'unité d'enseignement ci-dessous.

**L'étudiant-e qui doit suivre selon son plan d'études une UE du tableau ci-dessous la remplace par l'UE correspondante.**

**L'étudiant-e qui a fait un premier essai insuffisant s'inscrira pour le 2ème essai dans la nouvelle UE.**

UE selon l'ancien plan d'études		ECTS	UE selon le nouveau plan d'études		ECTS
SP.0791	Théorie : préparation au travail scientifique	3	SP.0793	Introduction au travail scientifique (séminaire)	3
SM.1013	Méthode qualitative de recherche	3	SM.1008	Scientific writing	3
SM.2008	Nutrition (séminaire)	3	SM.1006	Nutrition spécifique au sport	3